

Passe sanitaire et obligation vaccinale : contraindre, surveiller et punir

L'extension du passe sanitaire, mesure liberticide contre la propagation du virus, est aussi une attaque sans précédent contre les travailleurs et travailleuses. Entre restrictions d'accès à de nombreux lieux et menaces de sanction pour les récalcitrant-es, Emmanuel Macron ordonne et tout le monde doit obéir. Pour ne pas assumer une obligation de vaccination générale, nous voilà confronté-es à une obligation à géométrie variable source de division sociale.

La Culture en première ligne

Depuis le 21 juillet, le passe sanitaire a été étendu à tous les établissements culturels recevant plus de 50 personnes. SUD culture a dénoncé la mise en place de cette mesure profondément discriminatoire et inégalitaire, éloignant davantage encore les classes populaires – les moins vaccinées – de la culture. En outre, la mise en œuvre de ce passe sanitaire porte atteinte aux missions des agent-es d'accueil auxquelles ils et elles sont attaché-es. Accueillir le public, quel qu'il soit et non le contrôler, le trier en fonction de son statut sanitaire. Ce n'est pas notre métier ! Une mesure inique qui va bien à l'encontre de ce que notre syndicat défend depuis toujours : l'accès à la culture pour toutes et tous. D'ailleurs, depuis les annonces gouvernementales, les annulations s'enchaînent et les lieux culturels se vident...

Au diable les masques ?

Dans le même temps, le gouvernement a levé l'obligation du port du masque dans tous les lieux culturels pour les personnes munies d'un passe sanitaire valide. Il a donc été décidé de mettre sciemment la santé des personnels en danger,

la vaccination n'empêchant pas complètement d'être contaminé-e et contaminant-e. Lever les mesures barrière est, dans ce contexte, totalement irresponsable, d'autant plus en cette période de nouvelle flambée épidémique. Les personnels resteront quant à eux soumis au port du masque. La situation n'étant pas suffisamment anxiogène et génératrice d'iniquités, ce même personnel pourra accueillir un public vacciné certes mais ... dénué de protection individuelle. Les dangereuses incohérences sanitaires du gouvernement semblent sans fin.

Obligation vaccinale des personnels : c'est non !

Pour SUD Culture, si l'accès à la vaccination doit être égale pour toutes et tous, l'obligation faite au personnel en contact avec le public est inadmissible. Cette obligation vaccinale et son contrôle par l'employeur porte gravement atteinte au secret médical et crée un précédent des plus inquiétants pour le droit des travailleurs et des travailleuses. La menace de suspension est intolérable. Elle l'est d'autant plus, qu'encore une fois, ce sont les premières de corvées qui la subissent.. A défaut de convaincre, la coercition et la sanction ! Ce n'est pas à nous de payer pour l'incurie du gouvernement et pour sa gestion désastreuse de l'épidémie !

Vers une surveillance généralisée

Outre le caractère inégalitaire du passe sanitaire, il banalise une société du contrôle et de la surveillance. Il est effarant de contraindre une partie de la population à en contrôler une autre. De plus, la question du risque de détournement des données personnelles n'est pour nous pas résolue malgré l'aval de la CNIL sur le passe sanitaire. En effet, le passe sanitaire permet à n'importe quelle personne scannant les QR codes de consulter les données de santé des personnes détentrices dudit passe : date, lieu et type de test PCR, résultat du dépistage; fabricant du vaccin, date de la dernière injection, et de savoir si une personne est, par

exemple, immunodéprimée. On imagine bien le danger d'un outil entre les mains des patrons.

SUD Culture condamne ces mesures liberticides, cette nouvelle offensive contre les droits des travailleur.ses. Nous demandons l'abandon de l'obligation vaccinale pour les personnels au contact avec le public et du passe sanitaire. Nous souhaitons une levée des brevets sur les vaccins, et enfin des moyens pour l'hôpital public !

Si le gouvernement ne fait pas marche arrière et maintient sa volonté de sanctionner les personnels, SUD Culture proposera aux salarié-e-s du secteur culturel différentes modalités d'action afin de combattre ce traitement sécuritaire de la pandémie.

Liberté? Égalité? Fraternité?... Qu'ils disaient...

SUD Culture Solidaires

Le 28 juillet 2021

[Com_SUDCulture_28-juillet-21Télécharger](#)